



Le collectif « Bistrot Lab' » continue de travailler sur la réalisation du projet de café associatif, culturel et solidaire. Avec la création de plusieurs groupes de travail sur des thématiques variées (cabane à dons, jardin partagé, animations, travaux...) nous souhaitons inviter chacun(e) à participer à la réalisation de nombreuses activités. N'hésitez pas à nous contacter, toutes vos suggestions ont leur place pour faire vivre ce projet. Avant l'ouverture du bistrot à Coësmes, l'association propose des rencontres pour discuter et faire connaissance.

#### Allocos Party

Nous organisons une activité de cuisine sur la préparation de l'alloco (nom des bananes plantain cuites à l'huile) le dimanche 6 octobre. Avec un petit atelier cuisine, les enfants à partir de 5 ans, accompagnés de leur parent, sont invités à participer à cette préparation entre 16h et 16h30 (activité gratuite sur réservation). Un temps de convivialité avec boissons, petite restauration et spectacle musical de swing, valse et musiques du monde prolongera cette activité jusqu'à 20h.

#### Ateliers « Découverte de l'informatique »

Vous souhaitez vous familiariser avec l'utilisation de votre ordinateur, l'association Bistrot Lab' propose des ateliers adaptés à votre niveau pour mieux appréhender l'outil informatique. Gratuit, sur inscription, en semaine au mois d'octobre, novembre et décembre.

Un après midi « Rallye » à la découverte de notre village, à vivre en famille, entre amis, sera organisé pendant les vacances du mois

d'octobre. Un goûter sera offert au Bistrot.

Pour en savoir d'avantage > Site internet : [www.bistrotlab.fr](http://www.bistrotlab.fr)  
Mail : [contact@bistrotlab.fr](mailto:contact@bistrotlab.fr) - Tel : 06.13.61.56.84

#### Club de l'Amitié

**Réunions mensuelles** : 2ème et 4ème jeudi de chaque mois.

**Vendredi 18 octobre**: Bal, Salle des loisirs, 14h

**Vendredi 25 octobre** : Départ place de l'église, spectacle « chez Marie Guertzaille ». Participants : 21 adhérents. Tarif 55 €

**Lundi 25 novembre** : Concours de belote inter-club, Salle des loisirs, 14h

**Lundi 9 décembre** : Concours de belote au profit du Téléthon, Salle des loisirs

**Mardi 10 décembre** : Spectacle à Fougères par Générations mouvement, 14h30. Tarif 25 € la place + le transport

**Samedi 14 décembre**: Repas de Noël à l'Angéus, 12h.

**Vendredi 20 décembre** : Bal animé par SILVÈRE BURLLOT, Salle des Loisirs; 14h.

## Roche aux Fées Communauté

### RIPAME

Le Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels et Enfants (RIPAME) est un lieu ressource pour les futurs parents et professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et gardes à domicile).

Le RIPAME a une mission d'information sur les différents modes d'accueil auprès des futurs parents et parents (accueil collectif, accueil chez un assistant maternel et garde à domicile). Le service transmet également de l'information de premier niveau sur la contractualisation avec un professionnel de l'accueil individuel (contrat de travail, rémunération, aides de la CAF, déclaration Pajemploi). Des permanences d'accueil téléphoniques ou physiques (avec ou sans rendez-vous) sont proposées à :

- Retiers (Maison du développement) les mardis de 14h à 19h, le mercredi de 8h30 à 12h et les vendredis de 13h30 à 16h30

-Martigné Ferchaud (Maison des permanences) les mardis de 14h à 17h

-Janzé (Les Halles) les mercredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h

Le RIPAME anime également des **matinées d'éveil** dans les sept espaces jeux du territoire.

**A Coësmes, l'espace jeux Tournicotons est ouvert le mardi tous les 15 jours (toutes les semaines impaires) de 9h à 11h30** (l'espace jeux peut être fermé pendant les vacances scolaires).

Les ateliers sont animés par une éducatrice de jeunes enfants du RIPAME. Les espaces jeux sont des lieux de découverte, d'exploration et de socialisation pour les enfants de quelques mois à 3 ans (révolu) accompagnés d'un adulte référent (parents, assistants maternels, garde à domicile, grands-parents). Ces matinées sont également des lieux ressource et d'échange pour les adultes. L'éducatrice de jeunes enfants accompagne les parents et soutient les assistants maternels dans leur professionnalisation.

Pour répondre aux besoins de l'enfant et à son rythme, l'éducatrice de jeunes enfants propose, durant ces matinées, des ateliers de motricité, d'éveil musical, de jeux libres etc...

Les ateliers sont ouverts à toutes les familles ou professionnels de l'accueil individuel de Roche Aux Fées Communauté.

**Pour participer aux matinées d'éveil, n'oubliez pas de vous inscrire auprès du RIPAME au 02 99 43 44 16 ou par mail [ripame@ccprf.fr](mailto:ripame@ccprf.fr)**  
**Tout au long de l'année, le RIPAME organise des soirées conférences à destination des parents et des professionnels de la petite enfance, des soirées échanges de pratiques professionnelles, des sorties, des spectacles... Information auprès du RIPAME.**

Prochainement, le RIPAME organise un spectacle pour les enfants de - de 3 ans, en partenariat avec le service culturel Roche Aux Fées Communauté : **Racine de la Compagnie Gazibul** Le mardi 14 et mercredi 15 janvier à Retiers, séance à 9h15 puis à 10h30. Inscriptions et renseignements auprès du RIPAME 02.99.43.44.16

**En savoir plus** : RIPAME Roche Aux Fées Communautés au 02 99 43 44 16 ou par mail : [ripame@ccprf.fr](mailto:ripame@ccprf.fr)

#### A retenir !

6 octobre : Allocos Party  
12 octobre : Cabaret d'Automne  
23 et 24 novembre : Marché de Noël  
23 et 24 novembre : La Grimette  
7 et 8 décembre : Téléthon

### Edito

Madame, Monsieur,

Paul David ancien maire de Coesmes de 1977 à 2005, conseiller général de 1992 à 2004 s'est éteint récemment. Je souhaitais bien entendu saluer sa mémoire.

Il était un homme décidé, résolu. Cette résolution il l'a mise au service de notre commune contribuant à son développement par l'implantation de nouveaux lotissements, la création du plan d'eau des Rochettes, la rénovation de la salle des fêtes et de l'ancien presbytère notamment, le développement de nos commerces.

Sincèrement,

Luc Gallard  
Maire de Coesmes

**Jeudi 27 09 le boulanger de la commune lors d'un RDV en mairie a indiqué qu'il cessait son activité sur Coësmes au 1er octobre. Le non respect d'un délai de prévenance n'a pas permis d'imaginer la reprise immédiate du fonds.**

**En octobre 2018 le conseil municipal avait émis un vœux transmis au boulanger pour lui préciser que malgré le transfert de la production sur Retiers il était souhaité que la fabrication du pain puisse se poursuivre sur Coesmes. A noter que la mairie n'avait pas été informée officiellement de ce transfert partiel d'activité.**

**Au vu de cette situation, dès le 28 09 des contacts ont été posés avec la fédération des artisans boulangers, avec les Moulins de Rennes pour trouver un nouveau boulanger.**

**En l'attente un dépôt de pain sera mis en place par l'ancien boulanger au niveau de l'épicerie.**

## Conseil Municipal

Extrait du conseil municipal du 11 juin 2019

#### Urbanisme

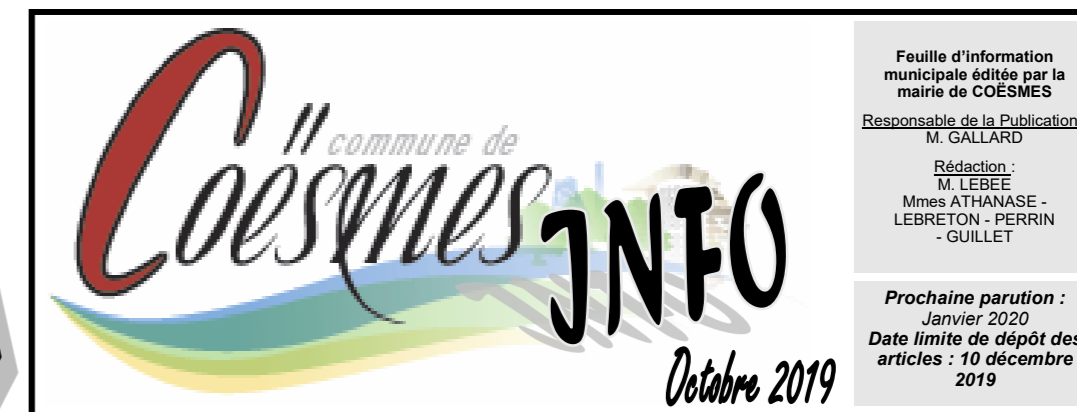
Un avis est demandé sur le plan local d'urbanisme intercommunal prescrit par le conseil communautaire de Bretagne Porte de Loire (Bain de Bretagne).

Un avis positif est donné à l'unanimité par le conseil municipal.

#### Eolien

Un avis est demandé sur le projet de création d'un parc éolien (3 éoliennes) sur la commune de Rougé formulé par la société éolienne de Rougé.

Un avis positif est donné à l'unanimité par le conseil municipal.



Feuille d'information municipale éditée par la mairie de COËSMES  
Responsable de la Publication : M. GALLARD  
Rédaction : M. LEBÉE  
Mmes ATHANASE - LEBRETON - PERRIN - GUILLET  
Prochaine parution : Janvier 2020  
Date limite de dépôt des articles : 10 décembre 2019

#### Tarifs des services périscolaires pour l'année 2019/2020

Les tarifs actuels sont les suivants :

Cantine : 3,60 € par repas enfant

Garderie : 0,65€ pour toute ½ heure commencée et 5€ par ½ h de dépassement d'horaire.

Animations périscolaires : 8€ par enfant et par trimestre

Il est proposé de modifier le prix du repas enfant pour le faire passer à 3,65 € (soit une augmentation de 0.05 Cts)

Les autres tarifs de Garderie et animations périscolaires restent inchangés.

Ces tarifs sont approuvés à l'unanimité par le conseil municipal.

#### Convention de servitude pour le réseau de chaleur

Il est nécessaire de passer une convention de servitude pour le réseau de chaleur qui va se mettre en place.

Le principe de la convention est validé par le conseil municipal par 13 voix pour et une abstention.

#### Extrait du conseil municipal du 12 septembre 2019

#### Assainissement collectif

Le rapport annuel 2018 sur la qualité et le prix du service public d'assainissement collectif est présenté par monsieur le maire à l'assemblée. La commune ayant opté pour ne pas augmenter le coût de l'assainissement collectif, le prix pour l'utilisateur pour la part assainissement est resté stable.

Le rapport est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

#### Lotissement des Hys – nivellement de 3 lots

Il s'avère que les lots n° 31-n°32- n°33 ont besoin d'un réaménagement de terrain ce qui engendra un surcoût pour les futurs acquéreurs. Après avoir pris connaissance de ce surcoût, il est proposé d'appliquer une réduction de l'ordre de 2 000 € sur le prix de vente TTC sur chaque lot.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité par le conseil municipal.

#### Supérette – loyer

Le loyer du commerce « supérette » comme stipulé dans le bail commercial fait l'objet d'une révision annuelle. Après concertation avec la gérante, il est proposé de prévoir un allègement ponctuel du montant de ce loyer mensuel de l'ordre de 150 € sur le HT dans un 1<sup>er</sup> temps jusqu'à la fin de l'année 2019 et à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 jusqu'au 31/08/2020, une diminution de 250 € sur le montant HT du loyer de base révisé. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par le conseil municipal.

#### Chemin sécurisé le long du cimetière (côté route de Retiers)

Dans le cadre du financement des travaux pour l'aménagement d'un chemin piétonnier sécurisé, une demande d'aide financière a été retenue au titre du produit des amendes de police. Il est demandé au conseil municipal d'accepter cette subvention accordée d'un montant de 5 350 € sur un montant de travaux prévus à hauteur de 18 211 € HT.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité par le conseil municipal.

#### Motion en faveur du maintien de la trésorerie de Retiers

Une nouvelle organisation des trésoreries est en cours et la trésorerie de Retiers serait impactée. Pour rappel la trésorerie de Janzé est fermée depuis 2018. Afin de préserver ce service de proximité, il est proposé d'adopter une motion de soutien en faveur du maintien de la trésorerie de Retiers.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité par le conseil municipal.

**Mairie**  
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h00 - 12h30  
Mardi : 9h00 - 12h30 et 14h00 - 18h00  
Samedi - permanence : 10h00 - 12h00 (sauf juillet et août)  
☎ 02.99.47.72.04 - 📠 02.99.47.75.75  
[mairiecoesmes@wanadoo.fr](mailto:mairiecoesmes@wanadoo.fr) - Permanence du Maire : sur rendez-vous

**Cabinet Infirmier**  
Maryline BEAUDOUIN, Florence ROBERT, Hélène NEVEU  
12, rue des Ardoisières - ☎ 02.99.47.73.16

**Horaire de la déchetterie de Retiers**  
ZA La Gérardais  
Lundi : 10h00 - 12h00  
Mercredi - Samedi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00  
Vendredi : 14h00 - 18h00

**Assistante sociale**  
Prendre RDV au CDAS de Janzé : 02.99.47.57.80

**Agence Postale Communale**  
☎ 02 99 47 05 69  
Horaires d'ouverture :  
Lundi : 14h30 - 17h00    Mardi : 14h30 - 18h30  
Mercredi : 9h00 - 12h00    Jeudi : Fermé  
Vendredi : 14h30 - 17h00    Samedi : 9h00 - 12h00  
**Heures de levée** : du lundi au vendredi : 15h45 - Samedi : 12h00

**ADMR RETIERS**  
1 Place Herdorf - BP 37 35240 RETIERS  
Tél. : 02 99 43 45 33 - [retiers.asso@admr35.org](mailto:retiers.asso@admr35.org)



# Actualités Municipales

## Inscriptions électorales

Pour voter pour les prochaines élections municipales qui ont lieu les dimanches 15 mars et 22 mars 2020 (pour le 2<sup>nd</sup> tour), vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de la commune jusqu'au **vendredi 7 février 2020**. Vous pouvez effectuer cette démarche directement en mairie ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) **Quels documents faut-il fournir ?**

Une carte d'identité ou un passeport en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe).

## Bibliothèque—Ludothèque

### Des animations : Des bébés lecteurs en musique :

Les bébés lecteurs (de 3 mois à 3 ans) sont conviés à la bibliothèque pour écouter des histoires en musique, des comptines, un rendez-vous découverte du livre et des instruments. Les **mardis 15 octobre et 10 décembre à 9h30**.

Gratuit. **Sur inscription** (12 enfants maximum).

Ouverture des inscriptions 3 semaines avant la date de l'animation.

### Une p'tite histoire passait par là...

Les bébés lecteurs (de 3 mois à 3 ans) sont conviés à la bibliothèque pour une heure d'histoires, de comptines, de lectures et de découverte du livre le **mardi 12 novembre à 9h30**.

Gratuit. **Sur inscription** (12 enfants maximum).

Ouverture des inscriptions 3 semaines avant la date de l'animation.

### La tête dans les histoires :

Fanny Corbé viendra lire des histoires aux enfants à partir de 3 ans le **samedi 23 novembre à 11h30**, à la bibliothèque. Gratuit. Sans inscription.

### Des prix des lecteurs :

#### Prix Tatoulu : c'est reparti !

Le lancement du prix aura lieu début novembre à la bibliothèque. Les enfants du CE1 à la 3<sup>ème</sup> ont jusqu'au mois de mai pour lire les 4 livres en compétition et voter pour celui qu'ils préfèrent.

#### Prix À la Folière : c'est l'heure de voter !

Les lecteurs ayant lu 3 livres minimum de la sélection sont invités à voter pour le **30 octobre**.

#### Prix Kazabul : c'est l'heure de voter !

Après avoir lu les 10 BDs en compétition, les lecteurs sont invités à voter pour leurs 3 préférées avant le **15 novembre**.

## LUDOTHÈQUE

### Jouons ! Après-midi jeux

L'équipe de la ludothèque vous propose une après-midi jeux à la bibliothèque le **jeudi 31 octobre de 14h à 18h**. Gratuit. Sans inscription.

Bibliothèque de Coësmes - Impasse des Cerisiers - 02 99 47 73 96 - [biblio.coesmes@yahoo.fr](mailto:biblio.coesmes@yahoo.fr)

Ouverture : **mardi de 16h30 à 18h30, mercredi de 10h00 à 12h00, samedi de 10h30 à 12h30 et dimanche de 11h30 à 12h30**.

Catalogue en ligne : [bibliotheques-rocheauxfees.fr](http://bibliotheques-rocheauxfees.fr)

Adhésion annuelle : Gratuite

**Attention fermeture du 24 au 1<sup>er</sup> janvier inclus.**



Ludothèque de Coësmes - Impasse des Cerisiers - 02 99 47 73 96 - [biblio.coesmes@yahoo.fr](mailto:biblio.coesmes@yahoo.fr)

Ouverture : **mercredi de 10h30 à 11h30 et samedi de 10h à 12h**.

Catalogue en ligne : [bibliotheques-rocheauxfees.fr](http://bibliotheques-rocheauxfees.fr)  
Adhésion annuelle : 20€ par famille.

**Attention fermeture du 25 décembre au 1er janvier inclus.**

## Marché de Noël

Le **marché de Noël** se déroulera le **samedi 23 novembre de 14h00 à 19h00** et le **dimanche 24 novembre de 11h00 à 17h00**. Il aura lieu dans la **salle des sports de Coësmes**.

Dans une ambiance de Noël, venez découvrir différents stands : artisanat, gastronomie, producteurs locaux, petite restauration sur place...

Pendant ces deux jours, vous trouverez des ateliers enfants et diverses animations seront proposées : Le samedi 23 de la marche nordique avec la Grimpette, la parade du père Noël depuis le centre bourg jusqu'à la salle des sports à partir de 17h et la balade aux lampions le soir. Le dimanche 24 des courses avec la Grimpette (course adultes [10km] course mixte ou minimes [5km] de la marche mixte [3,5 km] ainsi qu'une tombola en fin de marché.

Avec bien sûr le Père Noël !!!!

Renseignements : Mme LEBRETON au 06.77.36.37.12

## La Grimpette

Samedi 23 novembre 2019

10h00 \* marche guidée : 7 km

11h30 \* marche chronométrée : 12 km

Dimanche 24 novembre 2019

9h45 \* course adultes et cadet : 10km

11h15 \* course mixte et minime ainsi que marche mixte des ROZ'ESKELL : 5 km

1 euro par participant sera reversé à l'association ROZ'ESKELL (lutte contre le cancer du sein)

## Environnement

### Civisme

Pour le bien-vivre ensemble, rappel de quelques règles:

• **Tonte des pelouses:** elles ne doivent pas être déposées dans les espaces publics ou sur les talus communaux.

• **Jardinage et bricolage:** l'emploi d'outils susceptibles de causer une gêne (bruit important, vibrations) comme les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, les perceuses, etc... est interdit tous les jours de 20h à 8h. Par respect du voisinage, ce même emploi est à proscrire les dimanches et jours fériés.

• **Entretien des fossés:** l'usage de produits phytosanitaires est interdit à moins d'un mètre d'un fossé.

• **Mauvaises herbes:** Chaque riverain doit penser à arracher les mauvaises herbes situées en bordure de sa propriété en limite du domaine public.

• **Brûlis :** Il est interdit de brûler les déchets ménagers, de chantiers ou de toutes autres matières polluantes. Par circulaire du 18 novembre 2011, le ministère de l'Écologie et du Développement durable a étendu cette interdiction aux déchets verts ménagers et professionnels (tontes de pelouses, tailles des arbustes, élagages).

• **Dépôts sauvages :** Tout dépôt en dehors des conteneurs est considéré comme dépôt sauvage par la loi de juillet 1975 et est passible d'une amende.

## SMICTOM

### NOUVEL HABITANT :

Dès votre arrivée, pensez à signaler votre changement d'adresse auprès du SMICTOM sur [www.smictom-sudest35.fr/formulaires](http://www.smictom-sudest35.fr/formulaires) ou en passant en Mairie. Si la déclaration n'est pas faite, vos ordures risquent de ne pas être collectées.

### LES SACS JAUNES :

La distribution des sacs jaunes se fait chaque année en porte-à-porte. Deux rouleaux sont déposés sur les boîtes aux lettres. Si vous n'avez plus de sacs jaunes, vous pouvez vous en procurer dans votre Mairie ou à l'accueil du SMICTOM SE 35.

## Vie scolaire



## Ecole Ste Jeanne d'Arc

Pour tous renseignements sur l'école, n'hésitez pas à consulter le site [www.ecolessaintejeannedarc.com](http://www.ecolessaintejeannedarc.com) ou à appeler au 02 99 47 76 67

## Ecole publique Le Temps des Cerises

Les 140 élèves de l'école publique ont fait leur rentrée le lundi 2 septembre sous le soleil !

L'équipe enseignante reste inchangée par rapport à l'année dernière :

5 classes de la TPS au CE2 se situent sur le site « rue des Cerisiers ».



L'équipe du cycle 1  
Valérie Sollier-Guesdon, Virginie Lanfranchi (ATSEM),  
Pauline Malouvre et Sylvie Herrault (ATSEM)



L'équipe du cycle 2  
Claire Chevrel (qui remplace Marianne Gastel en cette rentrée), Sophie Berthe et Marion Ferchaud



L'équipe du cycle 3  
Irène Dumontier et Héléne Guichard

### Les projets

Comme chaque année, beaucoup de projets vont ponctuer l'année scolaire des élèves de l'école !

Interventions de musiciennes du Hangart du CP au CM2,

Sorties culturelles pour toutes les classes,

Séjour à la mer,

Grand projet sur l'environnement qui réunira toutes les classes de l'école,

Et beaucoup d'autres encore ...

### Inscriptions à l'école

La récente loi a modifié l'âge pour le début de l'Instruction. Ainsi, à cette rentrée, tous les enfants nés en 2016 doivent être inscrits et présents à l'école.

Vous pouvez dès maintenant inscrire vos enfants nés en 2017, pour lesquels l'entrée à l'école sera obligatoire en septembre 2020. Pour cela, il faut demander un certificat d'inscription à la mairie de Coësmes, puis prendre rendez-vous avec l'école en apportant ce certificat, le carnet de santé et le livret d'état de famille.

### Contacts

La directrice est disponible le jeudi pour tout rendez-vous sur le site de la rue des cerisiers.

Mail : [ecole.0351752p@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0351752p@ac-rennes.fr)

→ Pour joindre la directrice, l'école maternelle et élémentaire

Téléphones : 02 99 47 78 60 (rue des cerisiers)

→ Pour joindre l'école élémentaire (rue J. Théaudière)

02 99 47 73 10

**Bonne année scolaire à toutes et à tous !**

## Infos des Associations

### Marcheurs Co et Moi

L'Association Les Marcheurs Co et Moi vous présente ses sorties de randonnées pour les mois à venir.

Les départs se font à la salle des sports à 13h30. Les dates à retenir pour les mois de octobre, novembre et décembre.

- **Dimanche 6 octobre** : Départ 9h45 de la mairie de Coesmes pour Courir pour Curie direction Janzé

- **Dimanche 13 octobre** : Départ 13h30 de la salle des sports de Coësmes direction Teillais

- **Dimanche 27 octobre** : Départ 13h30 de la salle des sports de Coësmes direction Chateaugiron

- **Dimanche 10 novembre** : Départ 13h30 de la salle des sports de Coësmes direction Rannée

- **Dimanche 8 décembre** : Départ 13h30 de la salle des sports de Coësmes direction Chantepie

- **Vendredi 27 décembre** : Départ 16h de la salle des sports de Coësmes direction les Illuminations de Rennes

## Les Autochtones - Activités culturelles

Pour cette fin d'année, l'association « les autochtones » vous propose de nombreuses activités :

**Des ateliers adultes** « jeu des matières »

Un moment de « récréation » où l'expérience artistique devient une expérience humaine profonde.

Date : 1er octobre – 5 novembre – 3 décembre / Horaires : De 18H30 à 20H

Lieu : Atelier Indigo rue des cerisiers à Coësmes

Renseignements et Inscriptions au 06.09.43.73.92

**Des ateliers d'initiation aux arts plastiques** pour les enfants âgés de 6 à 10 ans

« Eveiller l'enfant à sa propre créativité »

Date : 5 octobre – 9 novembre – 7 décembre / Horaires : De 10H à 12H

Lieu : Atelier Indigo rue des cerisiers à Coësmes

Renseignements et Inscriptions au 06.09.43.73.92

**Des spectacles avec le 6e « Cabaret d'automne »**

Le samedi 12 octobre, une soirée placée sous le signe de la solidarité en partenariat avec les restos du cœur. L'entrée aux spectacles de musique, chanson et magie s'effectue avec un jouet neuf pour le Noël d'enfants défavorisés. Lieu : Eglise St Pierre à 20h30

**Un atelier famille** ouvert à tous

Un atelier parents-enfants autour des arts plastiques, accessible à tous, où l'on retrouve l'envie de faire ensemble, de découvrir des activités éducatives, ludiques, qu'on pourra refaire en famille.

Samedi 30 novembre – 10H à 12H – Lieu : Atelier rue de Rennes à Thourie

Renseignements et Inscriptions au 06.09.43.73.92

Plus d'infos sur [www.lesautochtones.asso35.fr](http://www.lesautochtones.asso35.fr)

Pour nous écrire : [lesautochtones@yahoo.fr](mailto:lesautochtones@yahoo.fr)

## Gymnastique de Coësmes



L'association permet à une quarantaine d'enfants et une trentaine d'adultes de Coësmes et des communes environnantes d'entretenir leur forme et leur corps. Les séances d'une heure ont lieu les mardi soirs, hors vacances scolaires, dans la salle de sport de Coësmes (17h30 pour les « petits 3

-5 ans », 18h30 pour les « enfants 6 -10 ans », et 19h35 pour les adultes). Notre animatrice, récemment diplômée dans la discipline PILATE, intègre régulièrement dans son programme des exercices issus de cette discipline. Vous avez envie de vous (re)mettre à la gym ? Pas d'hésitation, prenez contact, ou consultez notre site Internet (les documents d'inscription sont disponibles sur notre site Internet). Dès les premiers mois, vous commencerez à ressentir les effets positifs : aisance dans les mouvements, tonicité, souplesse...

Pour nous contacter, par mel de préférence :

Adr mel : [gym-coesmes@laposte.net](mailto:gym-coesmes@laposte.net)

Site: <http://gym-coesmes.kalisport.com>

Tel (E. DENOUE, Président) : 06 87 09 23 30

## Téléthon